

**BOURSE DIALOGUE -  
Volet Relève étudiante 2021-2022  
Doctorant.es et postdoctorant.es**

Description

Les Fonds de recherche du Québec (FRQ) proposent, pour une troisième année, un programme de soutien visant à soutenir le développement de projets en communication scientifique auprès du grand public. Cette bourse vise notamment à encourager l'échange et l'interaction entre les étudiants et les stagiaires postdoctoraux et le public non académique, que ce soit les milieux utilisateurs de la recherche ou le grand public. Dans le cadre de ce programme, les FRQ entendent, par « grand public », les citoyens et les personnes de différents segments de la population (groupes d'âge, milieux socioéconomiques, origines ethnoculturelles, intérêts, etc.) qui sont curieux et s'intéressent à diverses questions et divers enjeux en lien avec la science, la recherche ainsi que la démarche scientifique.

La bourse est d'une valeur de 5 000\$ pour une période d'un an à partir de mars 2022. Elle s'adresse aux doctorant.es et au postdoctorant.es.

Pour appliquer, les candidat.es doivent déposer leur candidature auprès de leur regroupement ou centre de recherche (tel que le CIÉRA). Chaque centre ou regroupement ne peut soutenir qu'une seule candidature et seul le regroupement ou centre de recherche peut adresser une proposition aux FRQ.

*Nous invitons les candidats membres de plus d'un centre ou regroupement de recherche à s'informer auprès des autres centres des critères d'admissibilités qui peuvent varier d'un centre à l'autre.*

Admissibilité

Pour être admissible à cette bourse et déposer sa candidature auprès du CIÉRA, l'étudiant.e doit satisfaire toutes les exigences suivantes :

- Avoir la nationalité canadienne ou le statut de résident permanent ou détenir un permis d'études dans le cas des étudiant.es étranger.ères
- Être inscrit.e à temps complet à un programme torat dans une université québécoise partenaire du CIÉRA (UQÀM, U. de Montréal, UQO, UQAT, U. Sherbrooke ou U. Laval) ou effectuer un stage de recherche postdoctorale à temps complet sous la supervision d'un.e chercheur.e membre du CIÉRA
- Être membre du CIÉRA
- Être dirigé.e (doctorat) ou supervisé.e (postdoctorat) par un chercheur membre du CIÉRA
- Travailler sur un sujet relié à un ou plusieurs des axes de recherche du CIÉRA

### Critères de sélection

- Compétences en communication scientifique auprès du grand public de la personne candidate et/ou motivation pour la réalisation de telles activités, afin de faire connaître la recherche, ses résultats, sa démarche et ses méthodes au grand public – 30 points
- Plan d'action en communication scientifique auprès du grand public (pertinence et originalité du plan d'action en communication scientifique, présence de publics autochtones, retombées prévues des activités, réalisme du calendrier, du budget et capacité à mettre en œuvre le plan d'action) – 50 points
- Insertion du plan d'action dans les activités et axes de recherche du CIÉRA, intégration de participants autochtones, tel que la coprésentation avec des collaborateurs autochtones ou de tout autre type d'activité intégrative, etc. – 20 points

### Présentation d'une demande et constitution du dossier

Les personnes intéressées par le programme doivent déposer leur demande auprès du CIÉRA et nous transmettre leur dossier de candidature avec les documents suivants<sup>1</sup> :

- Une lettre de présentation (2 pages maximum) mettant l'accent sur la motivation ou l'engagement de la personne candidate en communication scientifique auprès du grand public tout en présentant brièvement le projet de recherche en cours
- Un plan d'action en communication scientifique détaillé sur une année à partir de l'entrée en vigueur de la bourse (4 pages maximum)<sup>2</sup>. Le plan doit comprendre des objectifs mesurables et des moyens permettant d'atteindre un public cible identifié
- Un résumé (350-500 mots maximum), destiné au grand public, présentant le projet
- Une présentation du budget<sup>3</sup> relié au plan d'action en communication scientifique (1 page maximum)
- Une lettre d'appui de la direction de recherche de la personne candidate, détaillant l'accompagnement qui sera offert (1 page maximum)
- Un CV (5 pages maximum) de la personne candidate couvrant notamment la formation, les réalisations en recherche et les expériences en communication scientifique

### Montant offert

5 000\$ pour une durée maximale d'un an, entrant en vigueur en mars 2022. Cette bourse est un financement des Fonds de recherche du Québec. Il est de la responsabilité des personnes qui présentent une demande de prendre connaissance des [Règles générales communes](#) (RGC) qui s'appliquent à l'ensemble de la programmation des FRQ. Plus de détails seront transmis par les FRQ lors de l'annonce des lauréats en février 2022.

---

<sup>1</sup> Les documents à joindre doivent être rédigés en Times New Roman (12 points), format lettre 8½ po x 11 po, dont les marges sont d'au moins 2,5 cm.

<sup>2</sup> En prenant en compte les mesures sanitaires en vigueur (Covid-19).

<sup>3</sup> Voir *Dépenses acceptées*.

### Dépenses acceptées :

#### *Frais de diffusion et de transfert de connaissances*

- Frais de mise en place, de maintien et promotion d'une plateforme numérique (site Web, Blog, chaîne YouTube, etc.)
- Frais relatifs à la production et la diffusion de vidéos (tournage, montage, matériel, etc.)
- Frais relatifs à l'organisation et la promotion d'événements ou d'activités en communication scientifique
- Frais relatifs à la production et à la promotion de contenus vulgarisés (notamment les frais de publicités des médias sociaux, partenariats avec des influenceurs, etc.)
- Frais relatifs à de l'impression de matériel promotionnel permettant l'interaction avec le grand public

#### *Honoraires et dédommagement*

- Personnes-ressources en communication scientifique ou fournisseurs essentiels au projet

#### *Frais de déplacement et de séjour*

- Frais de déplacement du ou de la candidat.e (maximum 500 \$). Il est à noter que les FRQ peuvent décider d'approuver un montant plus élevé en lien avec cette catégorie de dépenses, à partir du moment que cela est adéquatement justifié dans la demande.

#### *Autres types de dépenses admissibles*

- Formation en communication scientifique (maximum 500 \$)

### Date de dépôt des demandes

Le dossier complet doit être transmis par courriel au CIÉRA ([ciera@ciera.ulaval.ca](mailto:ciera@ciera.ulaval.ca)) au plus tard le **mardi 28 septembre 2021 à 17h**.

### Annonce des résultats

Le CIÉRA fera l'annonce de la candidature retenue par le centre avant le **8 octobre 2021**. La candidature retenue sera présentée et soutenue par le CIÉRA aux FRQ. L'annonce de la candidature retenue par le CIÉRA ne signifie pas que cette personne a remporté la bourse de 5 000\$. Le ou la candidat.e choisi.e devra ensuite présenter sa candidature aux FRQ (avant le 1<sup>er</sup> décembre 2021 à 16h).

### Rapport final

En plus du rapport de reddition de comptes demandé par les FRQ, l'étudiant.e financé.e devra présenter au CIÉRA un court bilan des activités effectuées (3 pages maximum) incluant des photos, au plus tard deux mois après la fin des activités reliées à cette bourse.